

Défendez vos marques sur le web

L'un des défis les plus importants que les entreprises doivent relever de nos jours est la mise en œuvre de stratégies efficaces de protection des marques sur le web. Cette tâche lourde mais cruciale implique souvent des investissements financiers énormes et surtout un temps considérable pour les équipes dédiées en interne. Novagraaf a donc créé un nouveau service de protection des marques sur le web, qui permet de "faire plus avec moins" en détectant l'usage de vos marques sur le web et en mettant promptement en œuvre les mesures nécessaires pour faire cesser au plus vite les atteintes. En une simple connexion sur notre plateforme, vous avez accès à tous les outils pour assurer rapidement et à moindre coût la défense de vos précieux actifs de propriété intellectuelle et protéger vos marques dans l'environnement numérique complexe d'aujourd'hui.

Relever le défi de la protection des marques sur le web

Afin de réagir rapidement et de manière proportionnée à une menace de violation de vos droits en ligne, Novagraaf a mis au point une solution combinant la surveillance en ligne et la mise en place d'actions semi-automatisées envers les atteintes.

Ce service :

- Inclut un premier audit des menaces en ligne. Le rapport qui en découle déterminera les mots clés à paramétrer, les environnements à surveiller et les actions à mener en fonction de vos objectifs et de votre budget ;
- Détecte les menaces (contrefaçon, phishing, cybersquatting, e-réputation, etc) dans l'environnement numérique au sens large (applications, réseaux sociaux, sites marchands, contenu web) ;
- Déclenche automatiquement les actions adaptées à la menace : levée d'anonymat, mise en demeure, takedown, plaintes (UDRP, Syreli), etc ;
- Saisit l'infraction relevée dans un système centralisé de gestion des dossiers en ligne pour en permettre la notification et le suivi ;

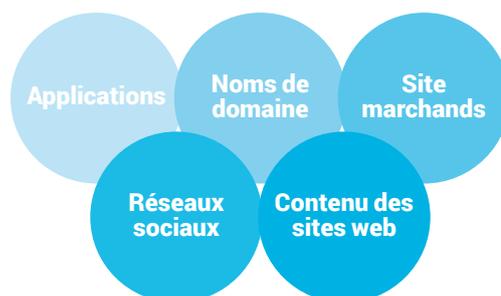
- Est entièrement intégré aux services de conseil en propriété intellectuelle du cabinet Novagraaf, pour vous apporter un conseil éclairé et adapté à vos besoins.

Pourquoi travailler avec Novagraaf ?

- En tant que conseils spécialisés responsables de la stratégie et de la mise en œuvre de la propriété intellectuelle de nos clients, nous disposons d'une forte expertise et d'une longue expérience en France et à l'international, indispensables pour intégrer de manière transparente la protection des marques sur le web.
- Les résultats du suivi et de la mise en œuvre des actions menées sont disponibles via un portail unique, combinant l'expertise technique et juridique des analystes et CPI.
- Le service est soutenu par le réseau mondial d'agents de Novagraaf, permettant de prendre rapidement et stratégiquement des mesures d'exécution supplémentaires, indépendamment de la géolocalisation de la menace.

Surveillance

Nos services de surveillance se composent de cinq modules, chacun étant conçu pour traiter les menaces pesant sur votre marque dans les différents canaux de diffusion en ligne :



Novagraaf

Surveillance des applications

Ce module détecte les applications et les éditeurs d'applications qui mentionnent une marque dans le nom de l'application ou de l'éditeur, ce qui permet aux marques de disposer des informations dont elles ont besoin pour évaluer la menace et prendre des mesures rapides.

Surveillance des noms de domaine

Notre outil détecte l'enregistrement d'un nom de domaine reprenant une marque. Après avoir identifié et évalué les risques, nous travaillons avec vous pour déterminer les mesures appropriées ou prendre des mesures proactives en votre nom, conformément au process convenu ensemble au préalable, allant de la simple surveillance de la menace potentielle à des actions de démantèlement et de plainte.

Surveillance des sites marchands

Ce module permet de détecter les infractions potentielles sur les principales plateformes de commerce électronique, telles que eBay, Amazon, Alibaba, AliExpress, Tmall.com, Taobao et IndiaMART. L'audit préliminaire fournit des informations précieuses sur la manière dont les produits et services sont commercialisés / proposés en ligne sous votre marque, que ce soit par l'intermédiaire de revendeurs légitimes ou par des tiers non autorisés, et le service est ensuite concentré sur la détection et l'élimination des menaces identifiées lors de cet examen initial.

Surveillance sur les réseaux sociaux

Ce module détecte les atteintes potentielles à la marque sur toutes les grandes plateformes de réseaux sociaux, notamment Facebook, Instagram, Twitter, LinkedIn, YouTube, WeChat (Chine), Weibo (Chine) et VKontakte (Russie), et est conçu pour identifier les atteintes à plusieurs niveaux, y compris le nom du compte et le flux public.

Surveillance de contenu Web

Notre outil détecte les infractions potentielles dans le contenu en ligne des sites web indexés par les principaux moteurs de recherche, que la marque apparaisse ou non dans le nom de domaine. Il s'agit notamment d'identifier les usages non autorisés de vos marques dans les liens, le contenu des pages, les images (en utilisant les technologies de reconnaissance d'images) et les métatags.

Actions semi-automatisées

Actions plus poussées

Actions judiciaires

Une plateforme sécurisée

Chez Novagraaf, nous savons que la surveillance en ligne n'est qu'une partie de la solution pour les titulaires de marques. Pour vous permettre d'agir aussi promptement, facilement et de manière économique que possible, nous vous permettons d'obtenir rapidement les résultats pertinents, de donner vos instructions et de suivre en temps réel l'avancement des mesures répressives mises en œuvre sur notre plateforme moderne et entièrement sécurisée.

Cette plateforme permettra en outre à votre équipe d'adopter une approche intelligente de la gestion des infractions, en saisissant les données, les preuves et toutes informations pertinentes pour identifier les récidivistes ou les infractions récurrentes.

Actions à entreprendre

En fonction de l'ampleur et du type de menace, Novagraaf conseillera et exécutera les services répressifs concernés via ce même portail, notamment :

- **Actions semi-automatisées** (première frappe) : Les lettres ou courriers électroniques de notification et de retrait, demandes de levée d'anonymat, courriers de mise en demeure ainsi que les procédures standard proposées par les opérateurs de plateforme (notification de contenu litigieux sur Instagram, Facebook, Amazon, etc) sont pré-rédigés en fonction de votre profil et leur envoi est semi-automatisé via notre plateforme ;
- **Actions plus poussées** (deuxième frappe) : Des activités de suivi peuvent être nécessaires et seront discutées, convenues et adaptées par type de menace/module, y compris les plaintes UDRP ou URS pour les noms de domaine.
- **Actions judiciaires** (si nécessaire) : Les cas critiques peuvent être portés devant les tribunaux, lorsque les litiges ne peuvent être résolus par nos procédures standardisées ou poussées, ou lorsque celles-ci ont été épuisées.

D'autres services ad hoc sont également disponibles dans la lignée de notre service de protection des marques sur le web : achats tests, enquêtes approfondies et surveillance de l'e-réputation.

Contactez-nous

Pour en savoir plus sur les services de Novagraaf ou pour un soutien spécifique, veuillez contacter nos experts à l'adresse suivante
brandprotection@novagraaf.com